



Direction générale (Greffé et ressources humaines)
1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3
Téléphone : 450 424-8000, poste 231
Télécopieur : 450 455-3877
Courriel : directiongenerale@ville.saint-lazare.qc.ca



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2009 du conseil de la Ville de Saint-Lazare, ajournée au 16 juin 2009, tenue au centre communautaire situé au 1301, rue du Bois à Saint-Lazare

06-344-09

**DÉCISION DU CONSEIL QUANT À
L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
SUR LE LOT NUMÉRO 3 499 985 SITUÉ SUR
LE CHEMIN SAINTE-ANGÉLIQUE, ENTRE
LES RUES DU DOMAINE ET PINE RIDGE**

ATTENDU QUE les autorités de la Commission scolaire Lester B. Pearson ont présenté pour la première fois leur projet pour la construction d'une école primaire sur le lot numéro 3 499 985 mardi, le 11 juin 2009, lors d'une rencontre avec messieurs Carzoli et Nadon, maire et directeur général intérimaire;

ATTENDU QUE le lot numéro 3 499 985 est situé dans une zone équestre (E-098) et les écoles n'y sont pas permises;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Chico Levy
Appuyé par Michel St-Louis

D'informer les citoyens de Saint-Lazare et en particulier les résidents du secteur concerné que la Ville de Saint-Lazare n'a aucunement l'intention d'amender le règlement de zonage numéro 771 afin de permettre la construction d'une école dans la zone E-098.

De demander au Service des communications de la Ville de faire parvenir copie de la présente résolution aux médias de la région afin que la position de la Ville dans ce dossier soit connue et ne puisse laisser place à quelque spéculation que ce soit

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Nathaly Rayneault, avocate – MPA, LL.M.
Greffière et coordonnatrice des ressources humaines

NR/cm